Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°27 du 2 octobre 2025

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Une perturbation arrive apportant des averses et du vent d'ouest. Dès dimanche, arrêt des averses et retour du beau temps.

L'essentiel de la semaine	**Carotte - céleri** : des captures de mouche de la carotte sont enregistrées dans la majorité des secteurs. **Chou :** toujours des pucerons cendrés dans plusieurs secteurs. **Poireau :** vol d'automne de la mineuse du poireau en vallée de Seine en cours. Thrips installés dans certains secteurs. **Salade** : mildiou et bactériose à surveiller. Toujours des pucerons.

Sommaire :

CAROTTE - CELERI : 2
CHOU - NAVET : 5
POIREAU : 9
SALADE : 11
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : 15
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES ! 15

Bilan de campagne BSV Céréales Normandie 2024-2025

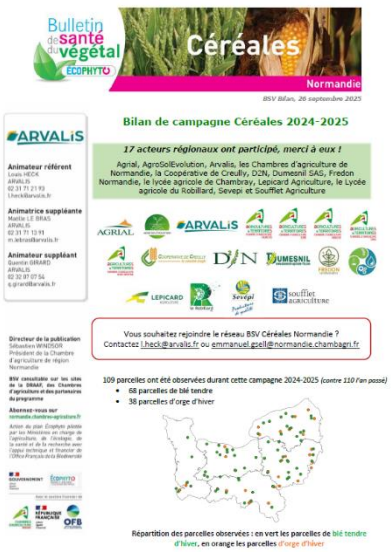

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_bsv_cereales-a-paille_normandie_2025.pdf

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec le soutien financier de
CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27	Vallée de Seine et 76	*2 parcelles de céleri rave*	
14	Plaine de Caen et Bordure maritime	*3 parcelles de céleri rave* *2 parcelles de carotte*	Céleri : Grossissement à récolte
50	Val de Saire	*3 parcelles de céleri rave* *4 parcelles de carotte*	
	Surtainville	*1 parcelle de céleri branche* *2 parcelles de carotte*	Carotte : grossissement à récolte
	Créances	*5 parcelles de carotte*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles de carotte* *3 parcelles de céleri rave*	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

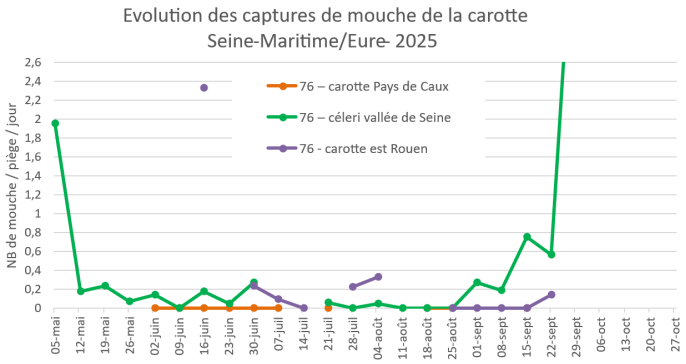

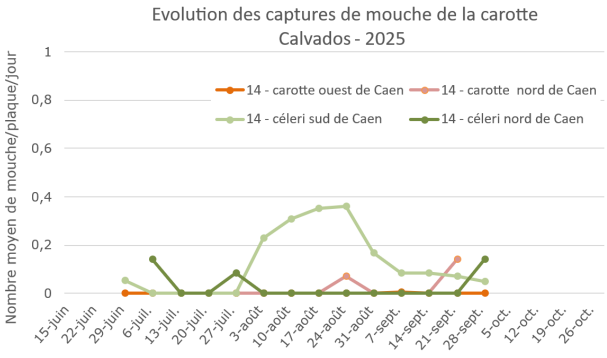

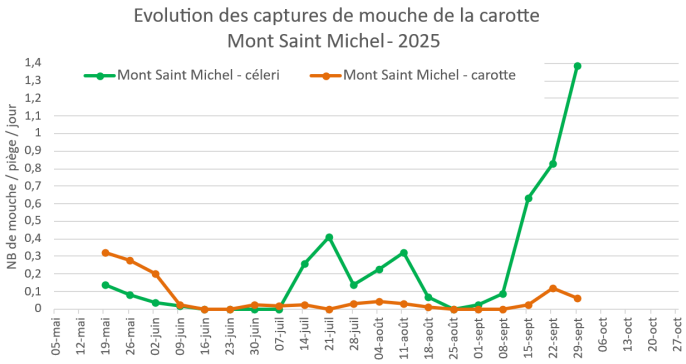

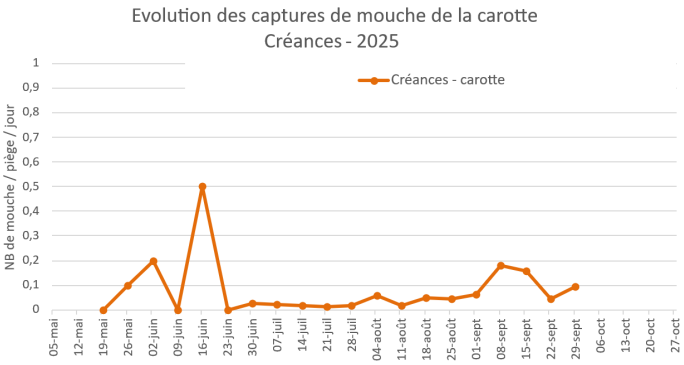

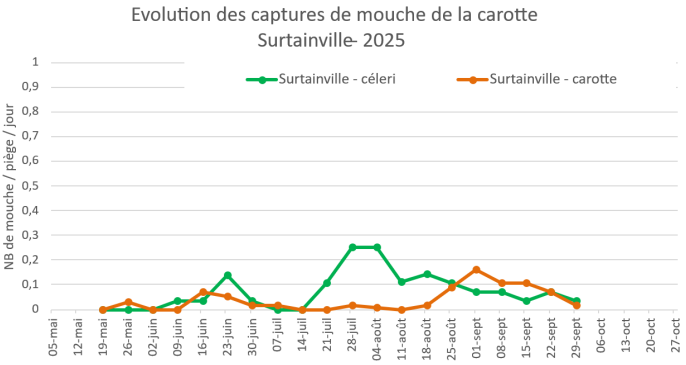

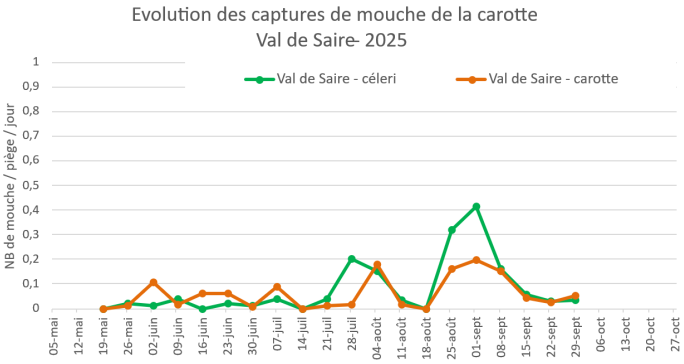

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

La culture de carotte est sensible à partir du stade 2F et jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
L'activité de la mouche de la carotte est toujours en cours sur plusieurs secteurs de la région. Les températures actuelles restent favorables à son vol. En présence de mouches, le risque de développement de galeries est présent pour les parcelles de carotte à plus de trois semaines de la récolte.
Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Mouche du céleri (SILEBAN)

Piégeage :
Les captures sont très faibles.

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40
Seine-Maritime_céleri	/	/	/	0	0	0	/	0,09
MSM_céleri	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0	0	0	0,04	0,08	0,02	0	0,02
Surtainville_céleri	0	0,0357	0	0	0,07	0,03	0	0

Observations :
Aucune nouvelle galerie n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Les piégeages sont très faibles.
Le risque est très faible au vu des piégeages. Il n'y a plus de risque pour les céleris rave.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Alternaria :

Observations :
Cette maladie est stable et reste présente dans trois parcelles du val de Saire.

Evolution du risque :
Son évolution est à surveiller dans les cultures à fort développement foliaire. Les fortes rosées et l'irrigation sont des facteurs favorisants.

Septoriose :

Observations :
Il n'est pas noté de nouveaux foyers dans les parcelles du réseau.

> **Elément de biologie :**
> Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Septoriose

Evolution du risque :
Le retour d'un temps couvert et humide sera de nouveau favorable à son développement. La septoriose est à surveiller sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit. Pour les céleris rave en fin de cycle, il n'y a plus de risque de pénaliser le grossissement des raves.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> - Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
> - Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
> - Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
> - Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Sclérotinia :

Observations :
Des amas blancs ont été observés sur le feuillage plaqué au sol dans une parcelle proche récolte du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :
Cette maladie est inféodée à la parcelle. Son optimum thermique se situe légèrement en dessous de 20°C. Elle est favorisée par les périodes humides et pluvieuses, l'irrigation et les fortes rosées en cas de feuillage important comme en culture de carotte. Les conditions sont favorables en fonction des rosées notamment.

Amas cotonneux caractéristiques et sclérotes

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> - Eviter les parcelles où la maladie est présente et les précédents sensibles (laitue, haricot, …)
> - Eviter de cultiver plus de trois cultures sensibles par période de 10 ans. Si la maladie est observée, pas de culture sensible pendant 4 ans sur la parcelle ;
> - Enfouir les sclérotes en profondeur pour qu'ils soient plus rapidement détruits.
> - Maîtriser la fumure azotée
> - Eliminer les débris végétaux sains ou malades en cours et en fin de culture, ainsi que les mauvaises herbes hôtes potentiels susceptibles d'héberger ou de favoriser le développement et la conservation de ce champignon dans le sol.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		*2 parcelles de chou*	De +10 feuilles à récolte pour les choux De grossissement à récolte pour les navets
50	Mont Saint Michel	*3 parcelles de navet*	
	Val de Saire	*5 parcelles de chou* *3 parcelles de navet*	
	Surtainville	*1 parcelle de chou* *1 parcelle de navet*	
14	Nord de Caen	*2 parcelles de chou*	

Aleurode :

Observations :
Dans trois parcelles du réseau (Calvados et la vallée de Seine) la présence d'aleurodes est observée sur 100% des choux de Milan. Les effectifs sont en augmentation et vont de 20 à 50 mouches blanches par chou.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques sont favorables à leur multiplication à la face inférieure des choux. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
Aucune altise n'a été observée dans les parcelles de chou et de navet du réseau.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Globalement, peu à pas de risque au vu des populations nulles. Une surveillance régulière de vos parcelles de plantules de navet est conseillée pour suivre l'évolution des populations. Les parcelles de choux du réseau ont dépassé le stade sensible de 10 feuilles, donc la période à risque est terminée pour cette culture.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observations :
Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Aucune chenille n'est présente dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des choux d'automne afin de repérer les dernières chenilles. **Le risque est globalement faible et le risque de nouvelles pontes est quasi nul**. Les chenilles présentes actuellement dans les parcelles vont hiverner dans le sol.
Il n'y a pas de risque pour les choux d'hiver et de printemps.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Piégeage :
Quelques captures sont enregistrées dans le nord Cotentin. Elles sont en net recul sur le secteur du Mont Saint Michel.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40
Surtainville_chou	0	0	0	0	0	0	0,5
Surtainville_navet	0	0	0	1	0	0	0
Val de Saire_chou	0,2	0	0	0	0,1	0	0,2
Val de Saire_navet	0,6	0,33	0,16	0,3	0	0	0,5
Mont St Michel_navet		Mise en place des pièges	3	0,6	2,8	2,5	0,3

Observation :
Des petites galeries sont observées au Mont Saint Michel sur des navets en début de grossissement sur 4 à 8% des plantes.

Evolution du risque :
Une activité de cette mouche est toujours enregistrée sur certains secteurs. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons verts et cendrés :

Observations :
Des pucerons cendrés sont toujours notés dans sept parcelles du réseau sur 4 à 42% des choux. Des pucerons parasités sont présents.

Evolution du risque :
En dehors des averses, les conditions climatiques annoncées sont favorables à leur développement. Observez attentivement en début de pommaison afin d'éviter la formation de colonies sous le feuillage. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Colonie de pucerons cendrés (SILEBAN)

Gestion du risque :

Gestion des pucerons cendrés du chou (*Brevicoryne brassica*) sur chou-fleur - Fiche 1
https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Des_Pucerons_Cendres_Du_Chou_(brevicoryne_Brassica)_Sur_Chou-fleur_-_1

Maladies sur feuillage :

Observations :
Globalement, peu de maladie du feuillage dans les parcelles du réseau.
La présence d'*Alternaria* est stable, elle est présente dans deux parcelles du val de Saire et une du Calvados sur 12 à 100% des choux.

La maladie des taches noires est plutôt stable. Elle est notée dans une parcelle du val de Saire sur 40% des choux contre 36% la semaine dernière.

Evolution du risque :
Les averses annoncées et les fortes rosées restent favorables à l'extension de ces maladies. A surveiller également en cas d'irrigation.
Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités très variables à cette maladie. Certaines variétés de chou-fleur d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Gestion de Mycosphaerella sur chou-fleur - Fiche 1 :
https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_De_Mycosphaerella_Sur_Chou-fleur_-_Fiche_1

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Rouille blanche :

Observation :
Cette maladie est toujours en progression dans la parcelle de Surtainville et touche 48% des choux contre 40% dans le précédent bulletin.

Elément de biologie :
Le champignon se conserve dans le sol sous forme d'oospores (source primaire de l'inoculum) et sur les débris de culture ou sur des adventices de la famille des Brassicacées. Des sporanges sont produits dans les pustules et sont disséminés par le vent, la pluie et les insectes.
L'optimum pour la germination des spores est de 12°C. Le développement du champignon requiert une humidité stagnante sur les plantes, et une température optimum de 20°C.
Source : https://ephytia.inra.fr/fr/C/22741/Vigi-Semences-Albugo-candida-Rouille-blanche-des-cruciferes#:~:text=Albugo%20candida%20est%20l'agent,la%20moutarde%20et%20les%20navets.

Pustules de rouille blanche (SILEBAN)

Evolution du risque :
Les averses annoncées et les fortes rosées restent favorables à son développement. A surveiller également en cas d'irrigation.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Il existe des différences de sensibilité variétale.

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :
Il n'est pas observé de progression dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Suite aux épisodes pluvieux, il convient d'observer régulièrement vos variétés plus sensibles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Il existe des différences de sensibilité variétale.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*1 parcelle*	De +9 feuilles à récolte
76 - 27		*4 parcelles*	
50	Lingreville	*1 piégeage teigne en AB*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Surtainville	*3 parcelles*	
	Val de Saire	*7 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles*	
	Créances	*5 parcelles*	

Thrips :

Observations :
Des thrips sont présents dans toutes les parcelles du réseau sur 12 à 100% des poireaux.

	Situation semaine
Surtainville	Présence dans les 3 parcelles sur 68 à 100% des poireaux Moyenne 89%
Val de Saire	Présence dans les 7 parcelles sur 32 à 100% des poireaux Moyenne 74%
Créances	Présence dans les 5 parcelles sur 56 à 92% des poireaux, Moyenne 80%
La Haye Pesnel	Présence dans la parcelle sur 100% des poireaux,
Mont Saint Michel	Présence dans les 5 parcelles sur 12 à 96% des poireaux, Moyenne 52%
Calvados	Présence dans la parcelle sur 100% des poireaux,
Seine-Maritime et Eure	Présence dans 2 parcelles sur 100% des poireaux,

Piégeage :
Les captures sont en recul dans tous les secteurs.

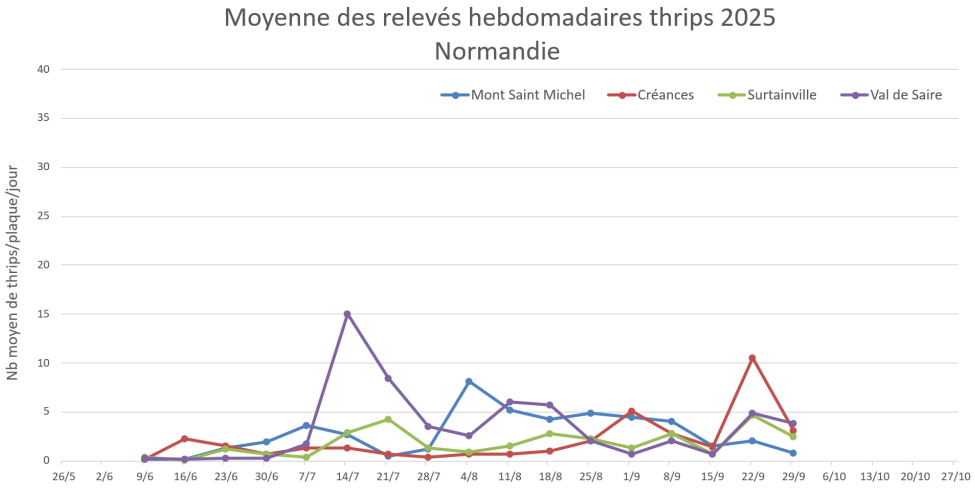

Evolution du risque :
Hormis pendant le passage d'averses, les conditions restent favorables au développement des thrips, **le risque est présent** dans les parcelles du réseau, notamment celles où des populations sont installées. Observez attentivement vos parcelles de poireaux d'automne.
Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole. Contactez votre technicien.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

Observations :
Les piqures de nutrition se poursuivent en vallée de Seine.

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau

Evolution du risque : le vol d'automne de la mineuse est toujours en cours en vallée de Seine. **Observez** attentivement vos parcelles. **Le risque est présent.**

Gestion du risque :
Gestion de la mouche mineuse (*Phytomyza gymnostoma*) sur poireau – Fiche 2
https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_De_La_Mouche_Mineuse_(phytomyza_Gymnostoma)_Sur_Poireau_%E2%80%93_Fiche_1

Teigne :

Observations :
Des dégâts sont signalés sur la pointe du Havre et touchent 60% des poireaux.

Adulte de teigne du poireau

Dégâts au cœur du poireau

Piégeage :

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39	Sem 40
50 - Créances	0	2	0	3	12	5	/	/	/
50 - Lingreville	0	0	0	0	8	7	2	0	0
50 - Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76 – Vallée de Seine	0	/	/	0	/	0	0	0	/

Evolution du risque :
Le risque débute dès la présence de chenilles. Surveillez vos parcelles sur le secteur de Lingreville où des papillons ont été régulièrement piégés. Observez attentivement vos parcelles. Les pièges peuvent être retirés des parcelles hormis sur le secteur de Lingreville.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Rouille :

Observations :
Cette maladie est stable dans les parcelles du réseau hormis dans deux parcelles situées en ex-Haute-Normandie où le feuillage est fortement atteint.

Prophylaxie :
- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :
Le retour de l'humidité est favorable à son développement. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre notamment sur les poireaux d'automne.

Alternaria/Stemphylium :

Observations :
Cette maladie est stable dans les parcelles de poireaux du réseau, notamment celles proche de la récolte.

Evolution du risque :
Les averses seront de nouveau favorables au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre notamment sur les poireaux d'automne.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76-27	Vallée de Seine	*1 parcelle*	De +10/12 feuilles étalées à récolte.
14		*5 parcelles*	
50	Surtainville	*1 parcelle*	
	Val de Saire	*4 parcelles*	
	Créances	*1 parcelle dont 1 en AB*	
	Mt Saint Michel	*3 parcelles laitues + 2 parcelles frisées*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Lingreville	*1 piégeage noctuelle gamma en AB*	

Limaces :

Observations :
Leur présence est toujours relevée significativement dans le sud Manche.

Pour en savoir plus :
- Note nationale BSV :
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Les averses seront de nouveau favorables à leur activité.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Noctuelles défoliatrices :

Chenille d' *A. gamma*

Chenille de noctuelle *H. armigera*

Piégeage *Autographa gamma* **:**
Les captures restent hétérogènes entre les secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40
Surtainville	15	11	4	6	2	3	5	2
Val de Saire	3,5	11	6	5	4	3,25	10,5	4,5
Créances	2	0	0	2	1	1	1	0
Mont Saint Michel	17	33	29	20	2	5	8	15
Lingreville	0	0	2	0	2	1	3	1
Calvados	22	27	2	3	4	8	16	32

Piégeage *Heliothis armigera* **:**
Les captures sont faibles dans tous les secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40
Val de Saire	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances	0	4	23	13	5	8	3	/
Mont Saint Michel	0	11	27	30	19	8	4	2
Calvados	3	3	14	/	1	18	2	2
Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	0
Vallée de Seine	/	/	/	/	3	6	1	0

Observations :

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Présence de chenille dans une parcelle sur 4% des laitue	=
Autres secteurs	Absence de chenille	=

Evolution du risque :
Le risque est actuellement très faible en parcelle. Le risque de nouvelles pontes est globalement faible.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons :

Observations :
La présence de colonies de pucerons de la laitue est toujours observée dans certaines parcelles du réseau.

Colonie de *Nasonovia ribisnigri* au cœur d'une laitue

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance : R

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Evolution du risque :
Les populations se maintiennent dans certaines parcelles. Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque reste important. Situation à surveiller. Observez régulièrement vos dernières séries afin de repérer les colonies et l'action de la faune auxiliaire.

Thrips :

Observations :
Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Les averses ne sont pas favorables au vol des thrips. Avec le retour d'un temps sec, observez vos dernières séries.

Mildiou :

Observations :
Cette maladie est observée dans le sud Manche en AB sur des séries en récolte.

Pour en savoir plus :
http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie

Mildiou sporulant

Evolution du risque :
Les conditions humides sont très favorables au développement de cette maladie sur les stades proche de la récolte**. Le risque est présent.**
Restez vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas d'humidité persistante, de forte rosée, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement Bl29-41).

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole . Contactez votre technicien.

Bactériose

Observations :
Comme la semaine dernière, des taches de bactériose sont observées dans trois parcelles situées dans le val de Saire.

Bactériose sur laitue

Pour en savoir plus :
https://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliaires#:~:text=Cette%20bact%C3%A9rie%20peut%20attaquer%20toutes,par%20aspersion%20au%20stade%20rosette.

Evolution du risque :
Les conditions actuelles restent très favorables à leur développement notamment avec l'augmentation des températures et la présence de fortes rosées.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs